



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
13 mars 2023

Séance du 17/03/2023

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mars, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Dominique ARCIDIACONO, Christian MICHEL

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Emmanuel DUPAS

Délibération n°D_2023_014

Logement communal - fin du bail de location

Monsieur le maire rappelle le bail de location signé le 15 juin 2011 avec Monsieur GROS Jean-Louis et Madame CHRESTIAN Claudine.

Par courrier du 13 mars 2023, Monsieur GROS et Madame CHRESTIAN informent la commune de leur souhait de quitter le logement pour raison de santé (certificats médicaux présentés). Conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 (article 15), le préavis dans cette situation **est de un mois**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** le préavis de un mois compte tenu de la situation de Monsieur GROS et de Madame CHRESTIAN,
- **DIT** que compte tenu du déménagement le lundi 17 avril 2023, la mairie mettra fin au bail ce même jour à minuit,
- **DIT** que la caution sera remboursée suite à l'état des lieux qui aura lieu le jour du déménagement

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

